Les Loges en Jardins

Culture et Permaculture de parcelles potagères à usage familial, jardins familiaux et jardins partagés

Culture et Permaculture de parcelles potagères à usage familial, jardins familiaux et jardins partagésCotisations : 35 € pour adhérer à l'association +20 € comme contribution à la participation aux jardins partagés et/ou +10 € pour cultiver une parcelle du jardin familial

- Partager sur
- Partager sur Facebook

- Partager sur Twitter
- Partager sur LinkedIn
- Partager par email
- Enregistrer en PDF